



A Coignières, le 29 mai 2024

Objet : Registre des personnes dites vulnérables et isolées

Madame, Monsieur,

En prévision de toute situation de crise exceptionnelle (risques climatiques, épidémiologiques...), la commune par l'intermédiaire de son CCAS, invite les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap à se faire connaître.

A cet effet, un registre nominatif est ouvert afin de recueillir les données des personnes vulnérables et isolées vivant à domicile. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture, une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux sera mise en place pour s'assurer de votre bien-être et votre sécurité.

Cette inscription est une démarche volontaire et se fait au moyen du formulaire ci-joint. Ce dernier peut être complété par le demandeur ou par une tierce personne. Toutes les données recueillies sont facultatives et confidentielles. L'utilisation de vos données est strictement limitée à la mise en œuvre du dispositif d'alerte et d'urgence organisé en cas de crise (obligation légale, article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles).

Nous vous informons également que, conformément aux dispositions du code électoral (art. L.28), les données nominatives concernant l'état civil et l'adresse contenus dans les listes électorales, peuvent faire l'objet d'une utilisation par le CCAS afin de compléter le registre nominatif.

Le formulaire d'inscription complété est à transmettre au Centre Communal d'Action Sociale de Coignières, soit par mail : ccasrpa@coignieres.fr, soit à l'adresse postale suivante :

**CCAS - 13 allée du Moissonneur
78310 COIGNIÈRES**

Pour vous aider à compléter ce formulaire ou pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS au **01 34 61 45 75**.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Vice-Président du CCAS
Marc MONTARDIER

